



Sur la voie de la croissance pour une décennie et plus : promesses tenues sur les derniers lancements

- Le chiffre d'affaires 2024 s'est établi à 6,15 milliards €, soit une hausse de 17 % (+19% TCC¹)
- Les ventes nettes ont progressé de 15 % à 5,61 milliards € (+17 % TCC¹), portées par une forte croissance à trois et deux chiffres des relais de croissance lancés récemment : BIMZELX[®], EVENITY[®], FINTEPLA[®], RYSTIGGO[®] et ZILBRYSQ[®] ainsi que par la solide contribution du CIMZIA[®] et du BRIVIACT[®], qui a atteint son pic de ventes avec deux années d'avance
- La rentabilité sous-jacente (EBITDA ajusté²) s'est établie à 1,48 milliard €, soit une hausse de 9 % (+18 % TCC¹), 24 % du chiffre d'affaires ; le BPA de base³ a augmenté à 4,98 €
- Actualités R&D : la demande pour la doxécitine et la doxribtimine dans le cadre du traitement de la déficience en thymidine Kinase 2 a été déposée aux États-Unis – avec octroi d'un examen prioritaire – et dans l'UE ; 1^{re} phase 3 avec résultats positifs pour le dapirolizumab pégol dans le traitement du lupus érythémateux systémique (LES), la 2^e phase 3 a commencé ; l'étude de phase 2a pour la dermatite atopique avec UCB9741/galvokimig a montré des données positives et convaincantes
- Concernant le développement durable, nette amélioration de l'accès des patients, de la réduction des émissions de CO2 et des notes ESG
- Perspectives financières pour 2025 : le chiffre d'affaires devrait croître à 6,5-6,7 milliards €, l'EBITDA ajusté² devrait atteindre 30 % du chiffre d'affaires et le BPA de base³ devrait se situer dans la fourchette de 6,80-7,40 €

Jean-Christophe Tellier, CEO d'UCB : « Nos performances en 2024 démontrent que nous progressons sur la voie de la croissance pour une décennie et plus et soulignent notre engagement indéfectible à garantir la meilleure vie possible aux personnes atteintes de maladies graves, une vie exempte, autant que possible, des difficultés liées à leur pathologie. Nous sommes fiers de toucher plus de 3,1 millions de patients dans le monde qui souffrent d'affections auto-immunes et neurologiques sévères. Grâce à la poursuite de nos lancements, nos cinq relais de croissance ont triplé leurs ventes nettes cumulées à plus de 1,3 milliard € en 2024. Concernant la croissance au-delà des 10 ans, notre pipeline clinique progresse puisque nous étudions 9 médicaments innovants et potentiels pour lesquels des nouvelles seront attendues en 2025. En 2024, nous avons amélioré l'accès à nos médicaments et obtenu la validation SBTi en ce qui concerne nos objectifs Net Zéro. Nos efforts ont été reconnus par Sustainalytics qui a classé UCB en première position dans le domaine de la biotechnologie et du Carbon Disclosure Project avec un A- pour la sécurité climatique et hydrique. »

Résultats financiers annuels d'UCB en 2024

€ millions	2024	2023	Act	TCC ¹
Chiffre d'affaires	6 152	5 252	17%	19%
Ventes nettes	5 613	4 867	15%	17%
EBITDA ajusté ²	1 476	1 349	9%	18%
Nombre d'actions (m)	190	190	0%	
Bénéfice de base/action (€)	4,98	4,2	19%	32%
Dividende par action (€)	1,39	1,36	2%	

¹ TCC = taux de change constant

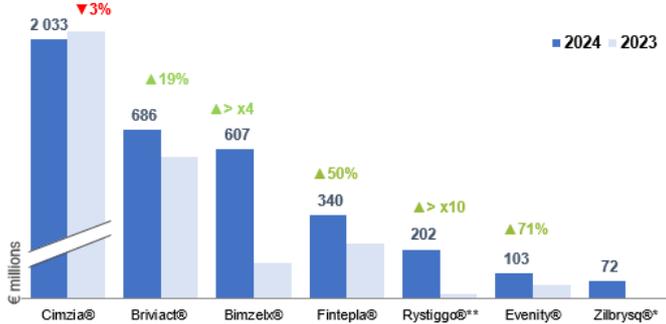
² EBITDA ajusté = bénéfice ajusté avant intérêts, impôts, provisions et charges d'amortissement

³ BPA = bénéfice par action





Ventes nettes des principaux produits



Sandrine Dufour, CFO d'UCB : « L'année 2024 a été un succès, mettant en valeur l'innovation et les solides capacités d'exécution d'UCB, qui se sont traduites par de solides performances financières et un objectif de 6 milliards d'euros atteint plus tôt que prévu. Une fois de plus, nous avons atteint nos objectifs financiers. Nous poursuivrons notre trajectoire de croissance en soutenant les lancements de produits, en investissant dans des innovations révolutionnaires et en positionnant stratégiquement notre portefeuille afin de poursuivre notre croissance. Nos perspectives financières pour 2025 sont une poursuite de la croissance, une hausse significative de la croissance à périmètre constant par rapport à 2024, compte tenu de l'évolution du portefeuille en 2024, et nos prévisions confirment notre ambition de marge d'EBITDA ajustée de 30 % . »

Informations sur les autorisations réglementaires et le pipeline clinique

UCB innove en permanence pour trouver de nouvelles solutions pour les personnes atteintes de maladies auto-immunes et neurologiques graves, avec un pipeline de développement clinique comprenant désormais un actif de phase 4 (après autorisation de mise sur le marché - AMM), un actif en cours d'examen réglementaire, quatre projets de phase 3, quatre projets de phase 2 – pour dix populations de patients différentes. Les calendriers actualisés du programme de développement clinique d'UCB, reflétant également les mises à jour réglementaires et les progrès du pipeline depuis le 1er juillet 2024 jusqu'à la date de publication de ce rapport, sont présentés ci-dessous. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://reports.ucb.com/>.

	PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	RÉSULTATS POSITIFS/PROCHAINE ÉTAPE
bimékimzumab (IL-17 A/F) Étude comparative post-AMM vs risankizumab dans RP	■	■	■	■	S2 2026
doxécitine et doxoribtimine (traitement nucléosidique) Déficit en TK2	■	■	■		Demande d'AMM
rozanolixizumab (inhibiteur du récepteur Fc néonatal) Maladie des anticorps MOG	■	■	■		S2 2026
fenfluramine (agoniste des 5-HT) Trouble du déficit en CDKL5	■	■	■		S1 2025
dapirolizumab pégol (anticorps anti-CD40L)	■	■	■		
STACCATO® alprazolam (benzodiazépine) Crises prolongées stéréotypées	■	■	■		S1 2026
bépranémab (anticorps contre la protéine tau) Maladie d'Alzheimer	■	■ Ph-2a			Phase 2a positive
UCB0022 (modulateurs allostériques positifs du récepteur D1) Maladie de Parkinson	■	■ Ph-2a			H1 2025
UCB9741/galvokimig (IL-17 A/F & IL-13)	■	■			Phase 2a positive





Dermatite atopique

Ph-2a

UCB1381 / donzakimig (IL-13 & IL-22)

Dermatite atopique

Ph-2a

S2 2025

* en partenariat avec Biogen

Actualité réglementaire

En juillet 2024, UCB a reçu l'autorisation de la National Medical Products Administration (NMPA) pour le BIMZELX® dans le traitement de la spondylarthrite ankylosante (SA) en Chine, suivie d'une autorisation en septembre pour le traitement de la spondylarthrite axiale non radiographique (nr-axSpA). En novembre 2024, UCB et la société biopharmaceutique Bioray ont signé un accord pour la commercialisation du BIMZELX® en Chine, faisant progresser l'accès aux patients.

En août 2024, la Commission européenne a accordé une autorisation de mise sur le marché pour deux présentations du BIMZELX® sous forme de dispositif de 320 mg. La seringue préremplie et le stylo prérempli contiennent chacun 320 mg de bimékizumab dans un volume de 2 ml et offrent des alternatives aux 160 mg actuellement disponibles dans un volume de 1 ml.

En septembre 2024, la Food and Drug Administration (FDA) américaine a approuvé le BIMZELX® pour le traitement des adultes atteints de rhumatisme psoriasique actif (RP), des adultes atteints de spondylarthrite axiale non radiographique active (nr-axSpA) avec signes objectifs d'inflammation et des adultes atteints de spondylarthrite ankylosante active (SA). Le bimékizumab-bkzx est le premier traitement approuvé pour ces trois indications qui est conçu pour inhiber sélectivement deux cytokines clés responsables des processus inflammatoires : l'interleukine 17A (IL-17A) et l'interleukine 17F (IL-17F). Ces indications nouvellement approuvées succèdent à la première autorisation aux États-Unis du BIMZELX® en octobre 2023 pour le traitement du psoriasis en plaques modéré à sévère chez les adultes candidats à un traitement systémique ou à la photothérapie.

En septembre 2024, le ministère japonais de la Santé, du Travail et des Affaires sociales (MHLW) a approuvé le BIMZELX® pour le traitement des adultes atteints d'hidradénite suppurée (HS) modérée à sévère.

En octobre 2024, la FDA a approuvé une seringue préremplie de 2 ml et un auto-injecteur prérempli contenant chacun 320 mg de BIMZELX®. Ces nouvelles présentations du dispositif viennent s'ajouter aux options d'administration de 1 ml actuellement disponibles, chacune contenant 160 mg de bimékizumab-bkzx, et signifient que les patients ayant besoin d'une dose de 320 mg de bimékizumab-bkzx disposeront d'options d'administration par injection unique.

En novembre 2024, la FDA a approuvé le BIMZELX® pour le traitement des adultes atteints d'hidradénite suppurée (HS) modérée à sévère. Le bimékizumab-bkzx est le premier et le seul médicament approuvé conçu pour inhiber sélectivement l'interleukine 17F (IL-17F) en plus de l'interleukine 17A (IL-17A). Cette étape marque la cinquième indication pour le bimékizumab-bkzx aux États-Unis en 2024, soulignant l'engagement d'UCB à améliorer les normes de soins dans un éventail de maladies médiées par l'IL-17.

En janvier 2025, le ministère japonais de la Santé, du Travail et des Affaires sociales (MHLW) a approuvé l'auto-injecteur de 320 mg/2 ml pour le BIMZELX®.

Actualité concernant le pipeline clinique

L'étude de phase 2a portant sur le **rozanolixizumab dans le traitement du syndrome fibromyalgique sévère** a montré une supériorité statistiquement significative par rapport au placebo, mais n'a pas satisfait aux critères de progression prédéfinis. La réduction des taux d'IgG et le profil d'innocuité correspondaient à ce qui avait été observé dans la population atteinte de myasthénie grave. UCB a décidé de ne pas poursuivre un programme de Phase 3 pour le rozanolixizumab dans le traitement de la fibromyalgie sévère et de mettre fin à ce programme.





UCB9741/galvokimig - un anticorps expérimental bispécifique conçu pour cibler l'IL-13 et l'IL-17A et 17 F, qui sont des médiateurs clés de l'inflammation. L'étude de phase 2a dans la dermatite atopique modérée à sévère – type d'eczéma, qui est la maladie cutanée inflammatoire la plus fréquente – a montré des données de preuve de concept positives et convaincantes – qui seront présentées lors d'un prochain congrès scientifique en 2025. UCB évalue actuellement les prochaines étapes du programme de développement.

UCB1381/donzakimig - un anticorps expérimental bispécifique conçu pour cibler l'IL-13 et l'IL-22, un médiateur clé de l'inflammation et important dans le maintien de l'intégrité de la barrière cutanée. Le recrutement pour l'étude de phase 2a dans la dermatite atopique (DA) progresse plus lentement que prévu, ce qui conduit à une mise à jour du calendrier avec des résultats désormais attendus pour le second semestre 2025.

Minzasolmin, une petite molécule orale expérimentale de phase 2a, inhibiteur de l'alpha-synucléine mal repliée, développée en partenariat avec Novartis pour le traitement de la maladie de Parkinson précoce, n'a pas satisfait à ses critères d'évaluation cliniques primaires et secondaires dans le cadre de l'étude de preuve de concept ORCHESTRA. Aucun nouveau risque d'innocuité n'a été identifié et le programme a pris fin. Les résultats de cette étude ont été soumis pour une prochaine réunion scientifique en vue d'être publiés dans une revue révisée par des pairs. Les données générées à ce jour permettront de mieux comprendre l'inhibition de l'alpha-synucléine mal repliée et de faire progresser les futurs traitements.

Le bépranémab a montré des résultats encourageants pour l'étude de phase 2a dans le cadre de la maladie d'Alzheimer précoce, fournissant les premières preuves de l'effet biologique et clinique d'un traitement modificateur de la maladie ciblant la protéine tau du domaine moyen. Dans l'ensemble de la population de l'étude, le critère d'évaluation principal n'a pas été atteint, mais, dans les principaux critères d'évaluation secondaires, le bépranémab a donné des résultats positifs. Dans des sous-groupes de patients prédéfinis, un bénéfice thérapeutique constant a été démontré pour plusieurs critères d'évaluation primaires et secondaires. UCB étudie les prochaines étapes du programme de développement.

Fin 2024, les demandes réglementaires concernant la **doxécitine et la doxribtimine pour le déficit en thymidine Kinase 2 (TK2d)** ont eu lieu comme prévu et ont été acceptées en février 2025 pour examen par les autorités européennes et américaines. Aux États-Unis, la demande s'est vu octroyer un examen prioritaire et a obtenu les désignations de thérapie innovante et de maladie pédiatrique rare.

Suite à l'acquisition de Zogenix, Inc. en 2022, UCB a poursuivi le développement de la doxécitine et de la doxribtimine, un traitement potentiel nucléosidique de la pyrimidine pour les patients atteints de TK2d, une maladie mitochondriale génétique rare, évolutive, invalidante et souvent mortelle caractérisée par une faiblesse musculaire progressive et sévère. Il n'existe actuellement aucun traitement approuvé dans le monde. UCB table sur un retour d'informations réglementaires et sur d'éventuelles autorisations d'ici fin 2025.

L'étude de phase 3 visant à évaluer l'efficacité et l'innocuité du **bimékizumab auprès de participants chinois** atteints de psoriasis en plaques modéré à sévère a donné des résultats positifs. Tous les critères d'évaluation primaires et secondaires ont été satisfaits, et les observations d'innocuité sont ressorties globalement en ligne avec les précédentes études sur le bimékizumab dans le traitement du psoriasis. Le dépôt de la demande auprès des autorités réglementaires chinoises est prévu pour le deuxième semestre 2025.

Le recrutement pour l'étude de phase 3 avec la **fenfluramine** (agoniste des 5-HT) dans le traitement du **trouble du déficit en CDKL5 (TDC)** a nécessité plus de temps que prévu. Le TDC est une encéphalopathie épileptique développementale rare apparaissant dès la petite enfance et provoquée par des mutations du gène CDKL5. Les principaux symptômes cliniques sont une épilepsie d'apparition précoce, réfractaire et un retard neurodéveloppemental affectant les fonctions cognitives, motrices, vocales et visuelles. Le recrutement





pour l'étude est désormais terminé et les premiers résultats majeurs sont attendus pour le premier semestre 2025.

En novembre 2024, UCB et son partenaire Biogen ont présenté les résultats détaillés de l'étude de phase 3 PHOENYCS GO évaluant le **dapirolizumab pégol (DZP)**, un nouveau médicament candidat anti-CD40L sans Fc, démontrant une amélioration clinique significative de l'activité de la maladie chez les personnes vivant avec un **lupus érythémateux systémique (LES)** modéré à sévère. Le profil d'innocuité du dapirolizumab pégol est ressorti globalement en ligne avec les études précédentes. En décembre 2024, UCB et Biogen ont lancé le deuxième essai de phase 3 du dapirolizumab pégol, PHOENYCS FLY, avec des premiers résultats attendus en 2028.

En septembre, UCB a lancé **BE BOLD, une étude comparative de phase 4 post-AMM**, comparant le **bimékizumab**, un inhibiteur de l'IL-17A et de l'IL-17F, au risankizumab, un inhibiteur de l'IL-23, dans le traitement des adultes atteints de **rhumatisme psoriasique (RP)** actif. BE BOLD est la première étude comparative sur le RP évaluant la supériorité d'un inhibiteur de l'IL-17A et de l'IL-17F par rapport à un inhibiteur de l'IL-23. Les premiers résultats majeurs sont attendus pour le 2^e semestre 2026.

Toutes les autres études cliniques se poursuivent comme prévu.

Développement durable

En 2024, l'accès des patients au remboursement des médicaments d'UCB s'est amélioré à 82 % (contre 68 %) dans tous les pays où UCB exerce ses activités. UCB a fait progresser les efforts de réduction des émissions de CO2 et a obtenu la validation SBTi pour ses objectifs Net Zéro. Cette performance est reconnue par diverses notations ESG, Sustainalytics classant UCB au premier rang dans le secteur de la biotechnologie et le Carbon Disclosure Project attribuant une note de A- pour la sécurité climatique et hydrique.





Répartition des ventes nettes des cinq relais de croissance d'UCB, du CIMZIA® et du BRIVIACT®

En raison des arrondis, certaines données financières peuvent ne pas correspondre dans les tableaux

€ millions	2024	2023	Act	TCC ¹
États-Unis	287	9	>100%	>100%
Europe	255	112	>100%	>100%
Japon	32	16	>100%	>100%
Marchés internationaux	33	12	>100%	>100%
Total Bimzelx®	607	148	>100%	>100%

Le **BIMZELX® (bimékizumab)**, le premier et seul inhibiteur de l'IL-17A et de l'IL-17F, est disponible dans 47 pays pour les personnes atteintes de psoriasis. Il est également disponible pour les personnes atteintes de rhumatisme psoriasique actif (RP), de spondylarthrite ankylosante (SA) active dans plus de 40 pays – l'autorisation et le lancement aux États-Unis ont eu lieu en septembre 2024 – et de spondylarthrite axiale non radiographique active (nr-axSpA) en Europe et au Japon. Le BIMZELX® pour les personnes atteintes d'hydradénite suppurée a été approuvé et lancé en Europe (Allemagne, Autriche) en avril 2024, au Japon en septembre 2024 et aux États-Unis en novembre 2024. Plus de 49 700 patients avaient accès au médicament fin 2024.

€ millions	2024	2023	Act	TCC ¹
États-Unis	294	201	46%	46%
Europe	41	21	93%	92%
Japon	2	1	>100%	>100%
Marchés internationaux	2	3	-16%	-16%
Total Fintepla®	340	226	50%	50%

Le **FINTEPLA® (fenfluramine)** a touché plus de 7 600 patients et leurs familles vivant avec des crises associées à des syndromes épileptiques rares, offrant un traitement de base pour le syndrome de Dravet et une option reconnue pour le syndrome de Lennox-Gastaut fin 2024. Au Japon, le partenaire Nippon Shinyaku comptabilise les ventes sur le marché local. Le FINTEPLA® a été ajouté au portefeuille d'UCB en mars 2022. Suite au règlement d'un litige relatif à un brevet fin 2023, UCB envisage désormais la perte d'exclusivité aux États-Unis au 4^e trimestre 2023.

€ millions	2024	2023	Act	TCC ¹
États-Unis	184	19	>100%	>100%
Europe	8	-	N/A	N/A
Japon	10	-	N/A	N/A
Marchés internationaux	-	-	N/A	N/A
Total Rystiggo®	202	19	>100%	>100%

Le **RYSTIGGO® (rozanolixizumab-noli)**, une nouvelle option thérapeutique pour les personnes atteintes de myasthénie grave généralisée (MGg) offrant une efficacité rapide et durable, a été lancé aux États-Unis en juillet 2023, au Japon fin 2023 et en Europe début 2024. Le RYSTIGGO® touchait plus de 1 200 personnes vivant avec la MGg fin 2024.

€ millions	2024	2023	Act	TCC ¹
États-Unis	56	-	N/A	N/A
Europe	8	-	N/A	N/A
Japon	8	-	N/A	N/A
Marchés internationaux	-	-	N/A	N/A
Total Zilbrysq®	72	-	N/A	N/A

Le **ZILBRYSQ® (zilucoplan)**, le premier et seul inhibiteur du complément ciblé C5 administré une fois par jour par voie sous-cutanée, touchait plus de 560 personnes atteintes de myasthénie grave





(MGg) fin 2024 et est disponible aux États-Unis, en Europe et au Japon depuis avril 2024.

L'**EVENTITY® (romosozumab)** a touché plus de 900 000 (2023 : 600 000) femmes vivant avec une ostéoporose post-ménopausique et présentant un risque élevé de fracture depuis son lancement. Les ventes nettes en Europe ont augmenté de 71 % à 103 millions € après 60 millions € en 2023. L'**EVENTITY®** a été lancé avec succès à l'échelle mondiale par Amgen, Astellas et UCB depuis 2019, avec des ventes nettes hors Europe déclarées par ces partenaires. La contribution nette mondiale de l'**EVENTITY®** est comptabilisée en « Autres produits d'exploitation ».

€ millions	2024	2023	Act	TCC ¹
États-Unis	1 289	1 364	-5%	-5%
Europe	436	428	2%	1%
Japon	28	39	-26%	-20%
Marchés internationaux	280	257	9%	15%
Total Cimzia®	2 033	2 087	-3%	-2%

Le **CIMZIA® (certolizumab pégol)** a touché plus de 220 000 personnes vivant avec des maladies inflammatoires méditées par le TNF. Les ventes nettes ont été portées par la croissance des volumes mondiaux (+5 %), mais plombées par la baisse des prix nets, principalement sur le marché américain. Le **CIMZIA®** n'est plus protégé par un brevet depuis février 2024 aux États-Unis. Le brevet européen a lui expiré en octobre 2024 et le brevet nippon expirera en 2026. Il n'existe à ce jour aucune concurrence biosimilaire et aucune concurrence n'est attendue à court terme.

€ millions	2024	2023	Act	TCC ¹
États-Unis	540	445	21%	21%
Europe	120	110	10%	9%
Japon	1	-	N/A	N/A
Marchés internationaux	24	21	14%	16%
Total Briviact®	686	576	19%	19%

Le **BRIVIACT® (brivaracétam)** a été utilisé par plus de 232 000 personnes souffrant d'épilepsie et a enregistré une hausse de ses ventes nettes à 686 millions €, atteignant son objectif de pic des ventes d'« au moins 600 millions d'euros » bien avant 2026. Cette performance s'explique par une croissance continue dans toutes les régions où le **BRIVIACT®** est accessible pour les patients. En juin 2024, le **BRIVIACT®** a été approuvé au Japon en tant que monothérapie et traitement adjuvant dans le traitement des crises d'épilepsie partielles.





Chiffres clés de l'exercice 2024

En raison des arrondis, certaines données financières peuvent ne pas correspondre dans les tableaux.

€ million	Actual ¹		Variance	
	2024	2023	Actual rates	CER ²
Revenue	6 152	5 252	17%	19%
Net sales	5 613	4 867	15%	17%
Royalty income and fees	78	77	1%	1%
Other revenue	461	308	50%	50%
Adjusted Gross Profit	4 819	4 033	19%	22%
Gross Profit	4 400	3 545	24%	27%
Marketing and selling expenses	-2 075	-1 594	30%	30%
Research and development expenses	-1 781	-1 630	9%	9%
General and administrative expenses	- 272	- 230	18%	18%
Other operating income/expenses (-)	564	566	0%	0%
Adjusted EBIT	836	657	27%	47%
Impairment, restructuring and other income/expenses (-)	488	- 53	>-100%	>-100%
EBIT (operating profit)	1 324	604	>100%	>100%
Net financial expenses (-)	- 161	- 163	-1%	-2%
Profit before income taxes	1 163	441	>100%	>100%
Income tax expenses (-)	- 98	- 98	0%	4%
Profit from continuing operations	1 065	343	>100%	>100%
Profit/loss (-) from discontinued operations	0	0	N/A	N/A
Profit	1 065	343	>100%	>100%
Attributable to UCB shareholders	1 065	343	>100%	>100%
Adjusted EBITDA	1 476	1 349	9%	18%
Capital expenditure (including intangible assets)	322	316	2%	
Net debt (-)	-1 454	-2 177	-33%	
Operating cash flow from continuing operations	1 242	761	63%	
Weighted average number of shares – non diluted (million)	5.61	1.81	>100%	>100%
EPS (€ per weighted average number of shares – non diluted)	4.98	4.20	19%	32%
Core EPS (€ per weighted average number of shares – non diluted)	4.98	4.20	19%	32%

« Le commissaire aux comptes a émis un rapport sans réserve qui n'a fait l'objet d'aucun paragraphe d'observation en date du 26 février 2025 sur les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2024 et a confirmé que les données comptables rapportées dans le communiqué de presse ci-joint concordent, dans tous leurs aspects significatifs, avec les comptes dont elles sont issues. »

Le chiffre d'affaires en 2024 a augmenté pour s'établir à 6 152 millions d'euros (+17 %; + 19% TCC¹) et les **ventes nettes** ont augmenté à 5 613 millions d'euros (+15 % ; +17 % TCC¹). Cette croissance a été portée par la forte croissance à trois et deux chiffres des relais de croissance d'UCB, à savoir le BIMZELX[®], l'EVENITY[®], le FINTEPLA[®], le RYSTIGGO[®] et le ZILBRYSQ[®], ainsi que par la solide performance du CIMZIA[®] et la solide contribution du BRIVIACT[®], qui a atteint son objectif de pic de ventes d'« au moins 600 millions d'euros » bien avant l'objectif de 2026.

Les revenus des royalties et honoraires se sont élevés à 78 millions d'euros (+1 % ; +1 % TCC¹) et les autres revenus ont augmenté de 50 % (+50 % TCC¹) à 461 millions d'euros grâce au succès de la vente des droits à deux marques établies pour l'Europe et certains pays d'Amérique latine et d'Asie-Pacifique en novembre 2024, conduisant à d'autres revenus de 157 millions d'euros. La résiliation du partenariat pour le minzasolmin (voir ci-dessus) a par ailleurs entraîné des revenus de résiliation supplémentaires de 92 millions d'euros (les frais de résiliation sont comptabilisés en frais de recherche et développement).

¹ En raison de l'arrondi, certaines données financières peuvent ne pas concorder dans les tableaux, y compris dans ce rapport de la direction





Le **bénéfice brut** avant « amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes » s'établit à 4 819 millions d'euros (+19 %; +22 %TCC¹) et affiche une performance encore meilleure que le chiffre d'affaires, reflétant l'amélioration du mix de produits. La marge brute ajustée a atteint 78,3 % et s'est améliorée par rapport à 2023 lorsque la marge de croissance ajustée était de 76,8 %.

Le bénéfice brut après « amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes » a atteint 4 400 millions d'euros – avec une marge brute améliorée de 71,5 % après 67,5 %.

Les charges d'exploitation ont augmenté à 3 564 millions d'euros (+23 %; +23 % TCC¹), reflétant une hausse significative des dépenses de marketing et de vente, une augmentation modérée des frais de recherche et développement, une hausse des frais généraux et administratifs et un niveau stable des « autres produits d'exploitation ». L'effet comptable des régimes d'intéressement à long terme (RILT), porté par la forte performance du cours de l'action, a par ailleurs impacté les différentes charges d'exploitation et s'est traduit par une hausse des charges d'exploitation totales de 82 millions d'euros, soit 2,3 % des charges d'exploitation totales. Les charges d'exploitation se composent comme suit :

- 30 % d'augmentation des dépenses de marketing et de vente à 2 075 millions € (+30 %TCC¹) reflétant des investissements ciblés et significatifs dans les activités de lancement mondial pour les cinq moteurs de croissance d'UCB : activités de lancement mondial du BIMZELX[®] jusqu'à cinq indications, activités de lancement mondial du FINTEPLA[®] pour deux indications, activités de lancement mondial du RYSTIGGO[®] et du ZILBRYSQ[®] pour les personnes atteintes de myasthénie grave généralisée (MGg) et expansion continue de l'EVENTITY[®] en Europe, touchant de plus en plus de patients.
- 9 % de hausse des dépenses de recherche et développement à 1 781 millions € (+9 %TCC¹) reflétant les investissements continus dans le pipeline innovant de R&D d'UCB avec 10 programmes d'études différents englobant aujourd'hui un actif de phase 4 (post-AMM), un actif en cours d'examen réglementaire, quatre projets de phase 3, quatre projets de phase 2 - ciblant dix populations de patients différentes - ainsi que des activités de recherche précoces en cours. Le ratio R&D atteint 29 % en 2024 contre 31 % en 2023 en raison d'une forte croissance du chiffre d'affaires.
- 18 % de hausse des frais généraux et administratifs à 272 millions € (+18 % TCC) due à des dépenses exceptionnelles et à des ressources externes supplémentaires pour le nouveau modèle d'organisation de la croissance mis en œuvre chez UCB à l'été 2024 et à cause de l'effet comptable des RILT mentionné précédemment.
- Les autres produits d'exploitation sont stables à 564 millions € contre 566 millions € en 2023, portés par la contribution nette de 481 millions € (+31 %) de l'EVENTITY[®], compensant une baisse significative des autres produits d'exploitation. L'EVENTITY[®] a été lancé avec succès à l'échelle mondiale par Amgen, Astellas et UCB depuis 2019, avec des ventes nettes hors Europe comptabilisées par les partenaires. C'est pourquoi la contribution nette aux bénéfices hors Europe est reflétée ici. En 2023, la vente d'un portefeuille de marques établies en Europe (145 millions €) a été comptabilisée en autres produits d'exploitation. En 2024, deux marques établies ont été vendues, mais ont été comptabilisées comme autres revenus conformément aux normes comptables IFRS.

La rentabilité opérationnelle sous-jacente – EBITDA ajusté² – a augmenté de 9 % à 1 476 millions € (+18 % TCC¹), reflétant une croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires et une hausse des charges d'exploitation. Le ratio d'EBITDA ajusté pour 2024 (en % du chiffre d'affaires) a atteint 24,0 %, contre 25,7 % en 2023.

Le total des dépréciations, restructurations et autres produits/charges représente un produit de 488 millions € grâce au succès de la cession du portefeuille mature d'UCB en neurologie et allergies en Chine et à





la cession de l'usine de Zhuhai, annoncée en novembre 2024. En 2023, UCB avait rapporté des dépenses de 53 millions €.

Les charges financières nettes atteignent 161 millions € après 163 millions € en 2023. L'augmentation des dépenses de financement a été compensée par une hausse du rendement des placements de trésorerie et une réduction des pertes nettes de change.

Les charges d'impôt sont stables à 98 millions €. Le taux d'imposition effectif moyen a été de 8 % contre 22 % en 2023, compte tenu de l'impact de la cession susmentionnée en Chine - ajusté en conséquence, le taux d'imposition effectif serait de 14 % et comprend l'utilisation continue et durable des mesures incitatives à la R&D et la comptabilisation d'actifs d'impôts différés sur les pertes.

Porté par une croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires, une hausse des charges d'exploitation reflétant les forts investissements liés aux lancements et la contribution significative du gain sur cessions, le **bénéfice du Groupe** s'élève à 1 065 millions € après 343 millions € (>100 % ; >100 %TCC¹).

Le bénéfice par action de base, ajusté en raison de l'impact après impôts des éléments à ajuster, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement net des immobilisations incorporelles lié aux ventes, a atteint 4,98 € contre 4,20 € en 2023 sur la base d'un nombre moyen pondéré d'actions en circulation stable de 190 millions.

Dividende – le Conseil d'administration d'UCB propose de verser un dividende de 1,39 € par action (brut), soit une hausse de 2 %.

Perspectives financières 2025 - L'année 2025 sera marquée par la poursuite des lancements à l'échelle mondiale et les performances sur les marchés concernés des cinq relais de croissance, à savoir le BIMZELX[®], le RYSTIGGO[®], le ZILBRYSQ[®], le FINTEPLA[®] et l'EVENTY[®], soutenus par la solide performance du BRIVIACT[®] et malgré la pression attendue sur les prix pour le CIMZIA[®].

Pour 2025, UCB vise une augmentation de ses revenus dans la fourchette de 6,5 à 6,7 milliards €, ce qui représente une hausse significative à périmètre constant ³ par rapport à 2024, compte tenu de l'évolution du portefeuille en 2024.

UCB continuera à investir dans des lancements de médicaments dans le monde entier afin d'offrir de nouvelles solutions potentielles aux personnes vivant avec des maladies graves et reste déterminée à investir dans la recherche et le développement pour faire progresser son pipeline de développement à un stade précoce et avancé. Dans le même temps, UCB continuera à faire preuve de discipline en matière de coûts et, comme par le passé, à gérer activement la queue de son portefeuille. La rentabilité sous-jacente, l'EBITDA ajusté, devrait atteindre 30 % du chiffre d'affaires. Le bénéfice par action de base est attendu dans la fourchette de 6,80 – 7,40 € – sur la base d'une moyenne de 190 millions d'actions en circulation.

Les chiffres des prévisions financières 2025 mentionnés ci-dessus sont calculés sur la même base que les chiffres réels pour 2024.

Retrouvez les rapports financiers sur le site d'UCB : <http://www.ucb.com/investors/Download-center>

UCB organise aujourd'hui une téléconférence/diffusion vidéo sur le web en direct à 8 h (EST)/13 h (GMT), 14 h (CET).

Inscrivez-vous ici : <https://www.ucb.com/investors>

³ À périmètre constant comprend les ajustements aux revenus de 2024 liés à la contribution au chiffre d'affaires des cessions (produits et ventes nettes) et de la fin du programme Minzasolmin.





Pour plus d'informations, contactez UCB :

Investor Relations

Antje Witte

T : +32.2.559.9414

Antje.witte@ucb.com

Sahar Yazdian

T : +32.2.559.9137

sahar.yazdian@ucb.com

Global Communications

Laurent Schots, Media Relations

T : +32.2.559.9264

Laurent.schots@ucb.com

Découvrez notre nouvelle application IR sur



et



À propos d'UCB

UCB, Bruxelles, Belgique (www.ucb.com), est une société biopharmaceutique mondiale axée sur la découverte et le développement de médicaments et de solutions innovantes pour transformer la vie des personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant plus de 9 000 personnes réparties dans près de 40 pays, la société a généré un chiffre d'affaires de 6,1 milliards d'euros en 2024. UCB est cotée sur le marché Euronext Bruxelles (symbole : UCB). Suivez-nous sur Twitter : @UCB_news.

Déclarations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives y compris, mais non exclusivement, des déclarations contenant les termes « potentiel », « estime », « prévoit », « devrait », « a l'intention de », « considère », « peut », « fera », « continue », ainsi que des expressions similaires. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats ou des pratiques juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne garantissent pas les performances futures ; elles sont soumises à des risques (connus ou inconnus), incertitudes et hypothèses pouvant donner lieu à un écart important entre les résultats, performances ou réalisations réels d'UCB ou du secteur et ceux contenus de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives figurant dans le présent document.

Les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences comprennent, sans s'y limiter : la propagation mondiale et les impacts des guerres, pandémies et du terrorisme, l'évolution du contexte géopolitique, du dérèglement climatique, l'évolution de l'économie générale, les conditions de l'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables ou dans les délais impartis, les coûts associés à la recherche et au développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les problèmes de sécurité, de qualité, d'intégrité des données ou de fabrication, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les risques de continuité de l'activité ; les violations (potentielles ou réelles) de la sécurité et de la confidentialité des données, ou les perturbations de nos systèmes informatiques, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, la concurrence d'autres produits, y compris les biosimilaires ou les technologies/modèles d'affaires de rupture, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement, la rétention et la conformité des collaborateurs. Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats seront découverts ou identifiés dans le pipeline, que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. La transition du concept au produit commercial est incertaine ; les résultats précliniques ne garantissent pas la sécurité et l'efficacité des produits candidats chez l'homme. Jusqu'à présent, la complexité du corps humain est impossible à reproduire dans des modèles informatiques, des systèmes de culture cellulaire ou des modèles expérimentaux animaliers. Les délais d'achèvement des essais cliniques et d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché des produits ont connu des évolutions dans le passé et UCB anticipe une imprévisibilité similaire pour l'avenir. Les produits (ou produits potentiels) qui font l'objet de partenariats, de joint-ventures ou de collaborations en matière de licences peuvent donner lieu à des litiges entre les partenaires ou peuvent se révéler moins sûrs, moins efficaces ou moins fructueux sur le plan commercial que ce qu'UCB aurait pu croire au début du partenariat. Les efforts d'UCB visant à acquérir d'autres produits ou sociétés et à intégrer les opérations des sociétés rachetées peuvent ne pas être aussi fructueux que ce qu'UCB aurait pu croire au moment de l'acquisition. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits et/ou appareils. La découverte de problèmes importants avec un produit similaire à l'un de ceux d'UCB touchant une catégorie entière de produits risquerait d'avoir un effet négatif important sur les ventes de toute la catégorie de produits concernée. Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé (et notamment la pression sur les prix, la surveillance politique et publique, les habitudes ou les pratiques des clients et des prescripteurs), par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant les activités et les résultats liés à la tarification et au remboursement des produits biopharmaceutiques. Enfin, une panne, une cyberattaque ou une atteinte à la sécurité des informations risquerait de compromettre la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données et des systèmes d'UCB.

Vu ces incertitudes, il est conseillé au public de ne pas accorder une fiabilité induite à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives ne sont faites qu'à la date du présent document et ne reflètent pas les impacts potentiels de l'événement ou du risque évolutif mentionné ci-dessus ainsi que toute autre adversité, sauf indication contraire. L'entreprise continue de suivre de près l'évolution de cette situation, afin d'évaluer l'importance financière de ces événements, le cas échéant, pour UCB.





UCB News

UCB décline expressément toute obligation de mise à jour des déclarations prospectives contenues dans le présent document (soit pour confirmer les résultats réels, soit pour signaler ou répercuter tout changement dans ses déclarations prospectives à cet égard, ou encore tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels reposent ces déclarations), sauf si lesdites déclarations sont requises en application des lois et réglementations en vigueur.

